

} ARCHEVÊCHÉ DE QUÉBEC,
23 Juin 1868.

MONSIEUR LE CURÉ,

Vous savez déjà, par les détails qui ont paru sur les journaux, que la Colonie Française de l'Algérie a été éprouvée par toutes sortes de malheurs. La sécheresse, les sauterelles, le choléra, le typhus et enfin la famine, tous les fléaux se sont réunis pour réduire les habitants Arabes de cette colonie au dernier degré de misère. Plus de cent mille personnes sont déjà devenues victimes de la famine, et l'on craint avec raison que le mal ne prenne de plus grandes proportions encore, si de prompts secours ne viennent l'arrêter.

Mgr. l'Archevêque d'Alger m'écrit une lettre des plus touchantes, par deux dignes prêtres de sa ville archiépiscopale, pour m'engager à solliciter la charité des fidèles en faveur de son malheureux diocèse. En présence d'une si grande infortune, je suis obligé de faire taire toutes mes répugnances, pour écouter ce que me dicte impérieusement la charité.

Je vous prie donc, Monsieur le Curé, de faire connaître à votre peuple le malheur qui afflige les pauvres Arabes de l'Algérie, et, si vous le jugez à propos, comme je n'en doute pas, de régler qu'une collecte (qui sera annoncée d'avance), soit faite dans votre église pour leur venir en aide. Qui sait si Dieu ne se sert pas de toutes ces épreuves pour ouvrir enfin les yeux de cette nation infidèle à la lumière de la vérité ! Ne manquez pas d'inviter votre peuple à offrir à Dieu ses plus ferventes prières pour obtenir cet heureux résultat. C'est aussi un des vœux que m'exprime, dans sa lettre, le vénérable Archevêque d'Alger.

Vous voudrez bien adresser votre collecte, avant l'expiration du mois de Juillet prochain, à M. Bolduc, Procureur, à l'Archevêché.

Je demeure, avec un bien sincère attachement,

Monsieur le Curé,

Votre très-obéissant serviteur,

† C. F. ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC.